

Bulletin de l'instruction primaire. Département de Maine-et-Loire.

Numéro d'inventaire : 2006.01055 (1-4)

Type de document : texte ou document administratif

Imprimeur: Imprimerie administrative Siraudeau (H.) & Cie

Date de création: 1944

Description: Fascicules sans agrafes.

Mesures: hauteur: 225 mm; largeur: 142 mm

Notes: (1): n°164 janvier 1944 (pp. 1-15 + 2 pages blanches non numérotées) (2): n°165 mars 1944 (pp. 17-40) (3): n°166 avril-mai-juin 1944 (pp. 41-59 + 1 page blanche non

numérotée) (4): n°167 juillet à novembre 1944 (pp. 61-100)

Mots-clés: Textes normatifs relatifs à l'enseignement en France (législation, débats, BO)

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : Élémentaire

Nom du département : Maine-et-Loire Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 100 **Lieux** : Maine-et-Loire MARS 1944

Nº 165

DÉPARTMENT DE MAINE-ET-LOIRE

INSPECTION ACADEMIQUE D'ANGERS 9, rue Ménage

Téléphone: Préfecture 32-14; 32-15; 32-16; 36-22 C. C. Postal: Nantes 617-28

BULLETIN

DE

L'INSTRUCTION PRIMAIRE

L'insertion au Bulletin tient lieu de notification officielle

Le BULLETIN appartient à l'Ecole et non à l'Instituteur, qui devra en remettre la collection à son successeur. Il sera inscrit au registre d'inventaire et COMMUNIQUE RÉGULIEREMENT A MM. LES INSTI-TUTEURS ADJOINTS ET A M^{mues} LES INSTITUTRICES ADJOINTES.

SOMMAIRE

	Pages
I. — PARTIE GÉNÉRALE	
PERSONNEL EN ENSEIGNEMENT	
Transport de mobilier des fonctionnaires à l'occasion de mutations. (C. M. du 1 ^{er} février 1944)	19
nº 638 du 7 mars 1944)	20
Demande d'autorisation pour fonction dépendant d'un autre minis- tère (C. M. du 13 mars 1944)	20 20 20
COMPTABILITE	
Indemnités allouées par les communes aux agents de l'Etat (C. M. du 6 mars 1944)	21
EXAMENS	10.45
Dates des examens et concours relevant de l'Enseignement primaire et de l'Enseignement secondaire (anciennes E.P.S.) (Arrêté ministériel du 26 janvier 1944)	21

- 21 -

INDEMNITES ALLOUEES PAR LES COMMUNES AUX AGENTS DE L'ETAT

(C. M. du 6 mars 1944)

M. le Chef du Gouvernement, Ministre Secrétaire d'Etat à l'Intérieur, a informé M. le Ministre de l'Education Nationale par lettre du 28 février dernier, qu'il autorisait, sans formalités spéciales, pour l'année 1943, après accord avec M. le Ministre Secrétaire d'Etat à l'Economie Nationale et aux Finances, le paiement des indemnités votées par certains Conseils municipaux, en faveur de fonctionnaires ressortissant au Département de l'Instruction Publique.

En ce qui concerne l'année 1944, la question reste pour le moment réservée

et fera l'objet de dispositions ultérieures.

L. PLANTE.

DATES DES EXAMENS ET CONCOURS RELEVANT DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (anciennes E.P.S.)

C.A. au Professorat des anciennes Ecoles Normales et E.P.S. (2° partie), Lettres (Littérature, Histoire et Géographie), Sciences (Mathématiques et Physiques, Sciences naturelles). Aspirants et Aspirantes : date d'ouverture de la session : 30 mai. Date de clôture du registre d'inscription : 30 mars.

C.A. à l'Enseignement du Travail Manuel dans les anciennes E.P.S. (Aspirants et Aspirantes). Date d'ouverture de la session : 25 mai. Date de clôture du registre d'inscription : 25 mars.

C.A. à l'Education Musicale et à l'Enseignement du Chant choral (1), Aspirants et Aspirantes, 1^{re} partie. Date d'ouverture de la session : 18 avril. Date de clôture du registre d'inscription : 18 février. 2^e partie. Date d'ouverture de la session : 25 avril. Date de clôture du registre d'inscription : 25 février.

C.A. à l'Economat des Etablissements relevant de l'Enseignement primaire (Aspirants et Aspirantes). Date d'ouverture de la session : 22 juin. Date de clôture du registre d'inscription : 22 avril.

C.A. à l'Enseignement des Enfants arriérés : Date d'ouverture de la session : 5 octobre. Date de clôture du registre d'inscription : 5 août.

C.A. à l'Enseignement des Ecoles de Plein Air. Date d'ouverture de la session : 5 octobre. Date de clôture du registre d'inscription : 5 août.

Brevet d'Enseignement Primaire supérieur (sections spéciales) 1^{re} session normale, Paris et départements. Date d'ouverture de la session : 13 juin. Date de clôture du registre d'inscription : 13 mai.

Date de clôture du registre d'inscription : 13 mai.

2° session normale, Paris et départements. Date d'ouverture de la session : 10 octobre. Date de clôture du registre d'inscription : 9 septembre.

Brevet de capacité: 1^{re} session normale B.E. et B.E.P.S., section générale, Paris et départements. Date d'ouverture de la session : 27 juin. Date de clôture du registre d'inscription : 27 mai.

Brevet supérieur, Paris et départements. Date d'ouverture de la session : 20 juin. Date de clôture du registre d'inscription : 20 mai.

Brevet de capacité: 2° session normale B.E. et B.E.P.S., section générale,

HIPTORPOR

⁽¹⁾ Les candidats au C.A. à l'Education Musicale et au Chant choral autorisés à se présenter seront invités par les soins de MM. les Inspecteurs à se rendre à Paris, 12, rue de l'Abbé-de-l'Epée, aux dates indiquées, à 7 h. 30 du matin pour y subir les épreuves.

Examen de monitrice d'Enseignement ménager familial. — Examen probatoire de culture générale et examen de professeur d'Enseignement ménager familial (A. M. du 3 février 1944) Réglementation du D.E.P.P. en 1944 (C. M. du 30 mars 1944) DIVERS	22 22
Instructions de M. le Chef du Gouvernement en date du 10 mars	
1944, sur les devoirs des administrations et services publics dans l'hypothèse d'opérations militaires	23
taires Lettre du 8 février 1944 de M. le Ministre, Secrétaire d'Etat à l'agri-	27
culture et au ravitaillement à M. le Ministre, Secrétaire d'Etat à l'Education Nationale (Ramassage des fruits sau-	
vages) Centres de Jeunesses. — Collaboration avec les écoles primaires	31
(C. M. du 17 mars 1944)	31
Propagande dans les écoles primaires publiques en faveur des cultures oléagineuses (C. M. du 28 février 1944)	32
II. — PARTIE DÉPARTEMENTALE	
Mouvement du personnel Note de M. le Médecin-Inspecteur de la Santé de Maine-et-Loire. Congés de maladie du personnel enseignant Formation de moniteurs et monitrices de colonies de vacances.	-33 33 34 34
Union départementale des œuvres scolaires et post-scolaires de l'Enseignement public	34
Demandes de renseignements C. A. P. — Session de 1944	35 35
C. A. à l'enseignement agricole et à l'enseignement ménager agri-	
C. A. aux Professorats des collèges techniques et concours d'entrée à l'Ecole Nationale préparatoire à l'Enseignement dans les	33
collèges techniques	36
et Ecoles Nationales d'horlogerie	36
Liste des chants pour concours de recrutement des élèves-institu-	37
teurs et institutrices en 1944	37
C. E. P. 1944. — Prgoramme d'histoire, géographie, sciences Chants au C. E. P.	39
III. — DIVERS	
Œuvre des pupilles de l'Ecole publique	40

CHEQUES POSTAUX

Il est rappelé INSTAMMENT que tous les versements concernant l'Œuvre des PUPILLES de l'ECOLE PUBLIQUE doivent être effectués AU COMPTE POSTAL 62.14 NANTES.

Tous les autres versements (Secours National, Souscriptions en faveur des sinistrés, etc...) doivent être faits au compte de l'INSPECTION ACADEMIQUE 617.28, NANTES.

Le verso des chèques doit comporter obligatoirement l'affectation à donner à la somme versée, le nom de l'envoyeur et la date.